



Nouméa, le 8 février 2017

L'IA-IPR d'histoire et de géographie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs  
d'histoire et de géographie et de lettres/histoire-  
géographie

s/c de Mesdames et Messieurs  
les chefs d'établissement

Inspection Pédagogique  
du 2<sup>nd</sup> degré

VR/IP/CF  
n° \_

Affaire suivie par  
Yvette TOMMASINI  
IA-IPR d'histoire géographie  
Vice-Rectorat de Polynésie  
Française  
Tél : (689) 40 47 84 11  
Mél.  
[yvette.tommasini@ac-polynesie.pf](mailto:yvette.tommasini@ac-polynesie.pf)

**Objet : Lettre de rentrée 2017**

Inspection Pédagogique  
du 2<sup>nd</sup> degré

VR/IP/IA  
n° 3211/2017-

Affaire suivie par  
Isabelle AMIOT  
chargée de mission auprès de  
l'IA-IPR en histoire et  
géographie  
référente académique  
« Mémoire et citoyenneté »  
déléguée trinôme académique  
Bureau 105  
Téléphone  
(687) 26 62 20  
Fax  
(687) 26 62 07  
Mél.  
[Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc](mailto:Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc)

Chers collègues,

Isabelle AMIOT, chargée de mission auprès de l'IA-IPR pour les collèges et les lycées, Frédéric OHLEN, chargé de mission auprès de l'IA-IPR pour les lycées professionnels et moi-même sommes très heureux de vous retrouver pour cette année scolaire 2017.

Nous vous remercions chaleureusement pour l'engagement au service des élèves et de nos disciplines dont vous avez fait preuve l'an dernier, notamment au moment des examens mais aussi dans la prise en charge des stagiaires et dans le cadre des groupes de réflexion et de production.

Nous souhaitons la bienvenue aux collègues arrivant en Nouvelle-Calédonie et aux professeurs stagiaires entrant dans la carrière.

Cette année scolaire s'annonce dense avec, entre autres, la préparation de la mise en œuvre de la réforme du collège pour 2018, adaptée et contextualisée à la Nouvelle-Calédonie. La correction locale des épreuves du baccalauréat va s'étendre à toutes les disciplines concernées à partir de cette session. En histoire et géographie, c'est chose faite depuis 2008. Notre expertise dans ce domaine est sans nul doute un atout. Enfin, la place renforcée des langues et cultures kanak dans le parcours des élèves va permettre à nos disciplines de rayonner davantage : programmes adaptés à la Nouvelle-Calédonie, enseignement des éléments fondamentaux de la culture kanak.

Comme l'an passé, la mobilisation pour les valeurs de la République et la mise en œuvre des dispositions de la loi de la Refondation de l'École constituent le socle sur lequel vont s'appuyer les attentes de l'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie en matière d'orientation de travail.

La présente lettre de rentrée est l'occasion pour nous de faire le point sur les résultats aux examens de la session 2016, de vous transmettre des recommandations pédagogiques concernant l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique à tous les niveaux d'enseignement et de vous indiquer les modalités de votre accompagnement pédagogique tout au long de l'année.

Affaire suivie par  
Frédéric OHLEN  
chargé de mission auprès de  
l'IA-IPR en lettres et histoire et  
géographie  
Bureau 105  
Fax  
(687) 26 62 07  
Mél.  
[Frederic.Ohlen@ac-noumea.nc](mailto:Frederic.Ohlen@ac-noumea.nc)

1, avenue des  
Frères Carcopino  
BP G4  
98848 Nouméa



## 1 – Analyse des résultats en histoire-géographie-enseignement moral et civique aux examens de la session 2016

### Le Diplôme national du Brevet :

Série générale				Série professionnelle			
2015		2016		2015		2016	
Contrôle ponctuel	Contrôle continu	Contrôle ponctuel	Contrôle continu	Contrôle ponctuel	Contrôle continu	Contrôle ponctuel	Contrôle continu
7,9	11,4	10,6	11,6	7,7	10,9	7,6	10,5

Les moyennes en histoire-géographie-enseignement moral et civique ont été de 10,6 / 20 pour la série générale et de 7,6 / 20 pour la série professionnelle.

La série générale a progressé de quasiment 3 points par rapport à 2015. Les exercices proposés ont été mieux traités par les élèves. Un point sépare les résultats du contrôle ponctuel de ceux du contrôle continu, ce qui témoigne d'une meilleure prise en compte cette année des attentes de l'examen par les collègues et les élèves.

La série professionnelle accuse toujours un retard important et les résultats de la session 2016 sont quasiment identiques à ceux de la session précédente. La comparaison entre le contrôle ponctuel et le contrôle continu qui présente un différentiel de 3 points doit interroger nos pratiques d'évaluation en cours d'année dans ces séries.

Dans les deux séries, les élèves éprouvent toujours des difficultés pour rédiger le développement construit. L'acquisition de cette compétence par les élèves est un long apprentissage qui doit se mettre en œuvre progressivement et tout au long du parcours collège.

### Le baccalauréat :

- **Les séries générales**

	2015	2016
Série ES	9,62	10,17
Série L	9,39	9,81
Série S	10,23	10,6

Les résultats ont légèrement progressé dans les trois séries générales. Les compositions laissent trop souvent apparaître un manque de connaissances, de cohérence ou de rigueur chronologique et de maîtrise notionnelle en histoire comme en géographie. L'étude critique de documents reste encore insuffisamment maîtrisée par les élèves. L'exercice se réduit souvent à une description plus ou moins laborieuse et une lecture critique peu profonde.

De manière générale les copies sont très contrastées entre des copies excellentes, très bien rédigées et construites avec des connaissances solides et des copies médiocres parfois sans composition rédigée.

Ici encore, nous vous rappelons que l'acquisition des connaissances à construire chez les élèves ne peut s'affranchir d'un travail régulier, progressif et solidement construit sur les trois années du lycée.



- **Les séries technologiques**

	2015	2016
ST2S	10,92	9,51
STMG GF (CFE)	10,41	9,1
STMG RC (CRH)	10,19	8,92
STMG SI (GSI)	9,65	9,84
STMG MER.	10,5	10,64

Les résultats des copies en séries technologiques sont en baisse par rapport à ceux de 2015. La première partie de l'épreuve est celle pour laquelle les candidats éprouvent le plus de difficultés. Les réponses aux questions de connaissances ne sont pas données ce qui démontre que les élèves rencontrent des difficultés à mémoriser et à restituer le contenu des leçons. La localisation sur une carte s'avère également un exercice difficile pour les candidats. La chronologie de base est souvent mal maîtrisée. La deuxième partie de l'exercice n'est souvent guère mieux traitée : les élèves paraphrasent généralement les documents et ne montrent pas qu'ils arrivent à mettre le prélèvement d'informations au service de la recherche de sens.

- **Les épreuves anticipées de 1<sup>ère</sup> STI2D et 1<sup>ère</sup> STD2A**

	2015	2016
STD2A		11,14
STI2D	10,38	10,05

Pour la première fois en 2016 se sont déroulées les épreuves anticipées de 1<sup>ère</sup> STD2A. Les résultats obtenus sont encourageants.

Les résultats en 1<sup>ère</sup> STI2D ont légèrement diminué par rapport à la session précédente. Dans l'ensemble, les candidats éprouvent des difficultés à s'exprimer à l'oral et ils ne maîtrisent pas suffisamment les connaissances attendues.

- **Les épreuves orales de DNL**

Il existe d'importantes disparités entre les candidats des différents lycées. Certains maîtrisent les notions attendues en histoire comme en géographie et s'expriment dans un anglais très satisfaisant. Quelques-uns éprouvent des difficultés qui interrogent leur compréhension de l'épreuve orale. De manière globale, les candidats montrent une certaine motivation.

Ces éléments, certes très succincts et partiels, peuvent nous fournir des pistes de travail essentielles pour accompagner plus sûrement tous les élèves dans l'acquisition des compétences à tous les niveaux de leur parcours.

Pour une présentation générale des résultats aux examens de la session 2016, vous pouvez vous reporter à l'article :

<http://www.ac-noumea.nc/spip.php?article3319>



## 2 – Recommandations pédagogiques concernant l'histoire-géographie-enseignement moral et civique à tous les niveaux d'enseignement.

### a- Au collège :

L'année scolaire 2017 sera consacrée à la préparation de la mise en œuvre de la réforme, adaptée et contextualisée à la Nouvelle-Calédonie, pour la rentrée 2018.

- **Nous attirons votre attention sur le fait que les programmes du collège, cette année, restent inchangés et sont ceux de 2012 adaptés à la Nouvelle-Calédonie.** Ils sont en ligne sur le site disciplinaire : <http://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?article574>

- **Concernant l'enseignement moral et civique (EMC), sa mise en œuvre se poursuit cette année.** Nous vous rappelons qu'il vous appartient d'élaborer, en **équipe**, une progression pour les quatre années du collège.

Des ressources sont en ligne sur Éduscol pour vous aider à la mise en œuvre de l'EMC :

<http://eduscol.education.fr/pid33120/enseignement-moral-et-civique.html>

Nous vous rappelons que l'EMC est une composante du **parcours civique**.

- Le format du DNB reste inchangé pour cette session 2017 :

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=59427](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59427)

### b- Au lycée professionnel :

- **Les programmes adaptés à la Nouvelle-Calédonie sont en ligne sur le site disciplinaire :** <http://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?article574>

- Afin de vous accompagner dans leur mise en œuvre, des **ressources d'accompagnement** (dites « Fiches ressources ») sont à consulter sur le site Éduscol :

<http://eduscol.education.fr/pid23208/histoire-geographie-education-civique-ecjs.html>

- **Concernant l'enseignement moral et civique (EMC), sa mise en œuvre se poursuit cette année au lycée professionnel.** C'est un enseignement dans lequel les professeurs d'histoire-géographie ont toute leur place. L'EMC est une composante du **parcours civique**.

Des ressources sont en ligne sur Éduscol pour vous aider à la mise en œuvre de l'EMC :

<http://eduscol.education.fr/pid33120/enseignement-moral-et-civique.html>

Comme le précise le BO spécial n° 6 du 25 juin 2015, aux alinéas qui concernent les modalités d'évaluation du CAP, du brevet d'études professionnelles et du baccalauréat professionnel, l'EMC remplace l'éducation civique et sera évalué :

- pour le CAP dans l'épreuve intitulée « histoire-géographie-enseignement moral et civique », en CCF ;
- pour le BEP, dans l'épreuve « histoire-géographie-enseignement moral et civique » dans l'examen ponctuel ;
- pour le baccalauréat professionnel, dans l'épreuve « histoire-géographie-enseignement moral et civique » dans l'examen ponctuel.



- Comme vous l'avez constaté, **les nouvelles modalités d'évaluation** annoncées pour le CAP ont été publiées au BOEN n° 2 du 12 janvier 2017 :  
[http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=111238](http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=111238)

Les nouvelles modalités entrent en vigueur à compter de la session 2018. Pour les épreuves en CCF dans le cadre du diplôme intermédiaire CAP (candidats suivant une formation conduisant au baccalauréat professionnel), il n'y aura donc pas d'exercice cette année. Pour les élèves actuellement en classe de seconde, ils passeront les exercices prévus en classe de première à compter de la rentrée 2018.

Pour les élèves suivant une formation conduisant au CAP, les épreuves restent les mêmes à une exception près à propos de l'EMC : pour chaque dossier présenté par les élèves, « un des documents comporte une dimension civique en lien avec le programme d'enseignement moral et civique ». Ce qui était une possibilité dans l'ancien texte d'épreuve devient donc une obligation. Cette modification s'applique pour la session 2018.

#### c- Au lycée général et technologique :

- Les programmes adaptés à la Nouvelle-Calédonie sont en ligne sur le site disciplinaire : <http://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?article574>

- Afin de vous accompagner dans leur mise en œuvre, des **ressources d'accompagnement** (dites « Fiches ressources ») sont à consulter sur le site Éduscol :

<http://eduscol.education.fr/pid23208/histoire-geographie-education-civique-ecjs.html>

- **Concernant l'enseignement moral et civique (EMC)**, sa mise en œuvre se poursuit cette année au lycée général et technologique. C'est un enseignement dans lequel les professeurs d'histoire-géographie ont toute leur place. L'EMC est une composante du **parcours civique**.

Des ressources sont en ligne sur Éduscol pour vous aider à la mise en œuvre de l'EMC :

<http://eduscol.education.fr/pid33120/enseignement-moral-et-civique.html>

- Nous vous invitons également à prendre toute votre place dans le dispositif **d'accompagnement personnalisé** qui permet, dans les champs « soutien, approfondissement et orientation » de travailler les compétences transversales et transférables attendues d'un lycéen. Le travail sur les capacités et méthodes figurant dans le préambule de l'ensemble des programmes de lycée s'articule facilement avec le travail sur les compétences transversales.

**Le développement des usages du numérique** est central dans nos disciplines. Nous vous rappelons que cette utilisation du numérique n'obéit pas à un effet de mode. Le numérique dans la classe doit s'inscrire dans le projet pédagogique du professeur. Il doit permettre les apprentissages par l'identification puis la mise en œuvre de sa plus-value didactique.

Par ailleurs, nous vous encourageons à compléter de façon régulière le cahier de textes numérique, outil désormais très répandu dans les établissements scolaires.

Nous vous invitons également à utiliser vos boîtes électroniques académiques par l'intermédiaire desquelles nous vous communiquerons des informations.



### **Mémoire et citoyenneté**

L'École a un rôle essentiel à jouer dans la transmission de la mémoire auprès des jeunes. Elle doit également préparer chaque élève à sa vie de citoyen. L'éducation aux droits de l'Homme et aux droits de l'enfant fait partie intégrante des programmes d'enseignement, en particulier d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique. En complément des enseignements que vous dispensez en cours, nous vous encourageons à mener des actions éducatives s'appuyant sur des temps forts, tels que des journées de commémoration (8 mai, 11 novembre) ou des semaines de sensibilisation, des prix ou des concours. L'engagement de plusieurs collègues dans des projets conjuguant ouverture internationale et commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale doit être salué. Les productions réalisées sont mises en ligne sur le site académique : <http://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique47>

Pour l'année 2017 nous vous rappelons le concours qui a déjà été lancé : le concours de bande dessinée « Bulles de mémoire » dont le thème 2016-2017 est « La guerre ailleurs » (courrier n° 3211/2016-1109 en date du 17 octobre 2016). L'inscription doit se faire au plus tard le 30 mars 2017 auprès de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de Nouvelle-Calédonie ([oacvg.nc@canl.nc](mailto:oacvg.nc@canl.nc)) avec copie à Isabelle Amiot ([Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc](mailto:Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc)). Prochainement sera lancé le concours national de la Résistance et de la Déportation dont le thème 2016-2017 est « La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi ».

### **3 - Accompagnement pédagogique en histoire-géographie-enseignement moral et civique**

Pour contribuer à la réussite de tous nos élèves, nous vous accompagnerons au plus près, tout au long de l'année, lors des réunions d'équipe, lors des réunions d'information, lors des actions de formation et lors des visites et inspections.

En 2017, la préparation de la mise en œuvre de la réforme en collège, des dispositifs interdisciplinaires et transversaux sera au cœur des réunions d'équipe. Il s'agit d'autant de leviers pour engager la réflexion sur l'évolution des pratiques professionnelles au collège comme au lycée. Parmi les axes de réflexion :

- la mise en œuvre des programmes d'Enseignement Moral et Civique au collège et au lycée,
- l'accompagnement personnalisé des élèves au collège et au lycée,
- la place et l'implication des élèves dans les apprentissages,
- la question de l'évaluation au quotidien et dans les épreuves d'examen,
- le travail en interdisciplinarité : préparation de la mise en œuvre des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires au collège, parcours civique, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours avenir...

Nous vous engageons à travailler en équipe et à mutualiser vos outils, vos programmations, vos évaluations. Nous vous invitons également à vous mettre en relation avec les professeurs des services éducatifs pour travailler autrement avec les élèves, à partir de sites et de documents, lorsque les sujets étudiés s'y prêtent.



7/8

### **La formation continue**

L'accompagnement de la mise en œuvre de la réforme du collège pour la rentrée 2018 occupera une place prépondérante dans le PAF avec des stages sur la place et le rôle des programmes disciplinaires et sur les nouveaux dispositifs (AP, EPI).

Nous vous engageons fortement au moment où le système éducatif met en place et en œuvre de nombreux chantiers plaçant l'activité de l'élève et la réussite de tous les élèves au cœur de la réflexion et du travail de la classe à participer aux actions de formation continue. Elles ne se limitent pas au champ purement disciplinaire. Le numérique, l'évaluation, l'histoire des arts, l'enseignement de la Défense, l'enseignement moral et civique, l'éducation au développement durable sont des thématiques transversales qu'il vous faut maîtriser.

Les stages d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique inscrits au Plan de formation académique 2017 sont :

- La réforme du collège et les nouveaux programmes en histoire-géographie
- L'accompagnement des maîtres auxiliaires en histoire-géographie
- La réforme du collège : l'usage du numérique dans les nouveaux programmes d'histoire-géographie-enseignement moral et civique
- Approches géostratégiques et géopolitiques du Pacifique - Enseigner la Défense
- L'enseignement moral et civique
- Préparation au concours interne de l'agrégation d'histoire-géographie

Nous vous invitons à vous inscrire à ces formations dès la publication du Plan académique de formation.

### **Voici les adresses des sites officiels pour vous informer :**

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

[www.eduscol.education.fr/histoire-geographie/](http://www.eduscol.education.fr/histoire-geographie/)

[www.ac-noumea.nc](http://www.ac-noumea.nc)

### **Pour le site disciplinaire :**

<http://histoire-geo.ac-noumea.nc/>

Le site disciplinaire est géré avec efficacité et dynamisme par notre webmestre, monsieur Jérôme Geoffroy. Référencé au niveau national, il vous informe de manière réactive et vous offre un espace de mutualisation de « bonnes pratiques » riche et vivant. Vos travaux, nombreux et de qualité, sont publiés après validation et côtoient l'actualité calédonienne et nationale de nos disciplines. Un grand merci à tous ceux qui contribuent à la réussite de cet outil.

Si vous souhaitez entrer en contact avec l'IA-IPR de la discipline :

[yvette.tommasini@ac-polynesie.pf](mailto:yvette.tommasini@ac-polynesie.pf)

Pour joindre madame Isabelle Amiot :

[Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc](mailto:Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc)

Vice-Rectorat, immeuble Flize, bureau 105

Téléphone : 26 62 20

Pour joindre monsieur Frédéric Ohlen :

[frederic.ohlen@ac-noumea.nc](mailto:frederic.ohlen@ac-noumea.nc)



**Vous pouvez compter sur l'inspection pédagogique régionale pour vous accompagner et vous conseiller tout au long de cette année.  
Bon courage, bonne rentrée 2017 à tous.**

8/8

Yvette TOMMASINI  
IA-IPR histoire et géographie

Isabelle AMIOT  
Chargée de mission  
auprès de l'IA-IPR

Frédéric OHLEN  
Chargé de mission  
auprès de l'IA-IPR